



LA CHAUX/DE/FONDS

MÉTROPOLE HORLOGÈRE
UHRENMETROPOLE
METROPOLI OROLOGIERA
WATCHMAKING METROPOLIS

Rapport du Conseil communal

À l'appui d'une demande de crédit de CHF 1'500'000.- TTC pour le programme 2014 d'entretien des routes et canalisations

(du 12 mars 2014)

au Conseil général

de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Madame la présidente,
Mesdames les conseillères générales,
Messieurs les conseillers généraux,

Préambule

Nos réseaux de routes et de canalisations d'évacuation des eaux devant rester fonctionnels, la Ville doit investir chaque année pour les entretenir et garantir leur aptitude au service. La valeur patrimoniale des réseaux est ainsi conservée.

La demande de crédit pour l'entretien des routes et canalisations 2014 traite d'objets propres à ces réseaux, dont les travaux ne sont pas associés à ceux du service des eaux.

Demande de crédit

Le crédit demandé se décompose de la manière suivante (montants TTC) :

Remplacement des revêtements routiers	CHF	1'150'000.-
Entretien des canalisations	CHF	30'000.-
Travaux de surfacage sur les routes des environs	CHF	150'000.-
Prestations externes d'ingénierie, planification 2015	CHF	50'000.-
Prestations internes	CHF	120'000.-
Total	CHF	1'500'000.-

Programme des travaux

Remplacement des revêtements routiers – CHF 1'150'000.-

Dans le cadre des inspections régulières du réseau urbain, les sections de routes nécessitant des interventions sont répertoriées. Les données ainsi collectées, complétées par des mesures de portance et le prélèvement de carottes, permettent de déterminer les tronçons nécessitant des gros travaux d'assainissement.

Parallèlement, une large consultation incluant diverses entreprises (Viteos SA, Cablecom, Swisscom) est faite, pour éviter d'intervenir sur des tronçons de route où des travaux sur les réseaux souterrains sont planifiés pour ces prochaines années.

Une formulation appropriée du type de revêtement (liant et granulats) reste un des soucis constants des projeteurs puisque la durée de vie de la chaussée dépendra de la qualité des matériaux utilisés, mais aussi de leur bonne combinaison et d'une mise en œuvre irréprochable.

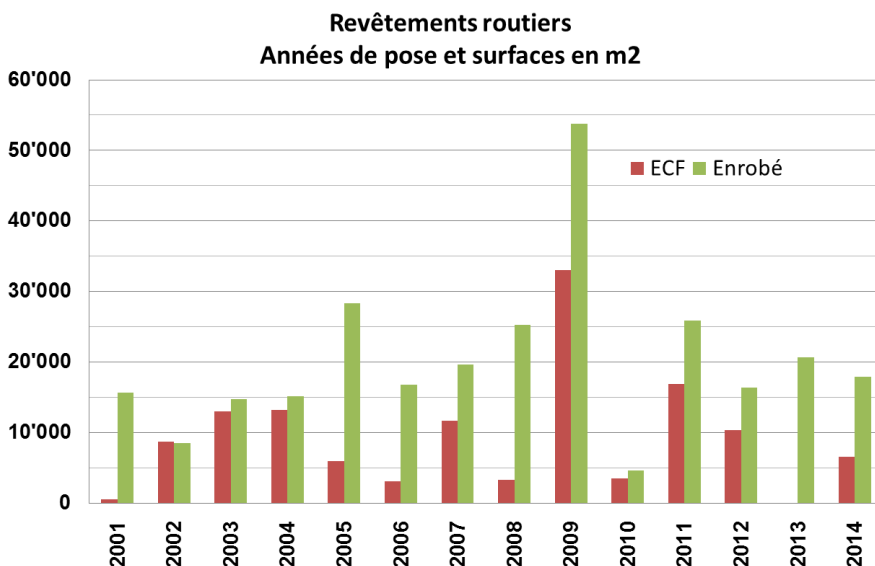
En 2014, ce seront 17'910 m² de routes urbaines qui verront leur revêtement remplacé. Cette surface comprend :

- les travaux Viteos-TP ;
- ceux faisant l'objet de la présente demande de crédit ;
- les chantiers des rues de l'Industrie et de la Paix, initialement prévus en 2013 ;

- les revêtements routiers qui seront assainis lors de travaux d'aménagement (place de la Gare et boulevard des Endroits).

Types de route urbaine communale	Surfaces en m ²		
	Totales	Travaux 2014	%
Routes de liaison	98'620	200	0.20
Routes collectrices	151'988	0	0
Routes de desserte, place	600'851	17'710	2.95
Total	851'459	17'910	2.10

Le graphique ci-dessous présente les surfaces routières assainies ces dernières années lors des travaux d'entretien ou d'aménagement.



NB: en 2013, aucune pose d'enrobé coulé à froid (ECF) n'a été réalisée bien que prévue dans la demande de crédit pour un montant de CHF 100'000.-. Ces travaux seront effectués en 2014 et imputés sur le crédit "Entretien des routes 2013".

Les travaux routiers prévus en 2014 s'inscrivent dans la continuité des efforts consentis au cours des années précédentes pour maintenir le patrimoine routier. La valeur extrême de 2009 s'explique par d'importants travaux visant à remédier aux dégâts résultant d'un hiver particulièrement rigoureux. En 2010, aucun crédit spécifique n'avait été demandé pour l'entretien des routes et seules quelques réfections ont été faites dans le cadre des chantiers de Viteos SA.

A noter également, une proportion différente des rapports quantitatifs des routes traitées en enrobé bitumineux et des routes traitées en ECF (voir graphique ci-dessus). Depuis 2011, les Travaux publics souhaitent favoriser des travaux plus durables dans le temps et trouver un équilibre avec ceux qui permettent une prolongation de la durée de vie de nos routes. L'objectif consiste à trouver le meilleur compromis dans l'utilisation du montant mis à disposition pour le maintien du patrimoine routier.

Pour les routes urbaines et sous réserve d'épisodes météorologiques défavorables, le périmètre d'intervention des chantiers listés ci-dessous ne devrait pas ou peu varier après le relevé des dégâts hivernaux. Quant à la détermination des tronçons qui seront recouverts d'ECF, celle-ci ne sera faite qu'après le 15 avril 2014 pour tenir compte des dégradations dues à l'hiver.

Chemin du Grillon du boulevard des Éplatures à l'avenue Charles-Naine	Remplacement des couches de base et de roulement sur une surface de 1'900 m ² .
Rue du Collège de la rue du Collège n° 100 au chemin des Emposieux	Remplacement de la couche de roulement sur 3 secteurs totalisant 200 m ² . Abaissement des bordures au carrefour avec la rue de la Pâquerette pour la création d'une piste cyclable sur le trottoir nord.
Boulevard de la Liberté (RC 1320) du giratoire du Bas-du-Reymond au giratoire des Crêtets	Remplacement <u>à charge de l'État de</u> <u>Neuchâtel</u> de la couche de roulement sur une surface de 21'000 m ² . Assainissement des îlots et des trottoirs à charge de la Ville.

Route Les Bulles (environs) de la route de Biaufond au bâtiment Les Bulles n° 29	Pose d'une nouvelle couche de roulement sur une surface de 20'000 m ² .
---	--

Les conditions du marché de la construction peuvent varier de manière significative d'année en année. Si celles-ci devaient être défavorables, d'éventuels reports de travaux à l'année suivante seraient alors nécessaires pour respecter le devis octroyé.

Entretien des canalisations – CHF 30'000.-

Dans son ensemble, grâce aux inspections par caméra, l'état des 120 km de canalisations d'évacuation des eaux est assez bien connu. A l'instar du réseau routier, une stratégie d'entretien et de renouvellement est à l'étude dans le cadre du PGEE (plan général d'évacuation des eaux), outil de base pour la planification de l'assainissement de ce réseau.

La présente demande de crédit pour les canalisations traite des assainissements réalisés conjointement aux travaux routiers énumérés ci-dessus. Il ne serait en effet pas raisonnable de renouveler la superstructure d'une chaussée, alors que le collecteur se situant en dessous présente des dégradations nécessitant une intervention à court terme.

Boulevard de la Liberté du giratoire du Bas-du-Reymond au giratoire des Crêtets	Interventions ponctuelles sur le collecteur communal.
--	--

Travaux de surfacage sur les routes des environs – CHF 150'000.-

Les routes des environs se différencient des routes urbaines par des sollicitations dues au trafic beaucoup plus faible. Néanmoins, d'autres facteurs influencent négativement leur état et leur durée de vie : une superstructure plus fine reposant sur une infrastructure insuffisante, voire absente, occasionne régulièrement des problèmes de portance. Les arbres qui bordent les routes peuvent générer des dégâts mécaniques dus aux racines d'une part et, d'autre part, chimiques, dus au pH acide ou basique de l'eau qui tombe sur la route en provenance des feuilles ou des aiguilles.

La longueur de ce réseau est d'environ 120 km, équivalent en importance au réseau des routes urbaines, mais d'une surface totale moindre. Le crédit demandé permettra d'entretenir quelque 5.6 km, principalement par des interventions de type birépendeur ou gravillonnage.

Prestations externes d'ingénierie, planification 2015 – CHF 50'000.-

La planification du programme 2015 d'entretien des routes et des canalisations nécessite des prestations externes d'ingénierie pour la vérification du fonctionnement des carrefours, l'établissement des plans et des avant-métrés.

Devant être effectuées en 2014 pour la préparation du budget 2015 des investissements, ces prestations doivent être financées par la présente demande de crédit.

Prestations internes – CHF 120'000.-

Un montant de CHF 170'000.- figure dans le budget de fonctionnement 2014, sous le compte 700 436 9950 "Recettes prestations financées par investissements". Il doit donc être compensé par des charges équivalentes dans les crédits d'investissements.

Respect des lignes prioritaires fixées par le programme de législature

Les travaux prévus dans la présente demande de crédit sont en accord avec le contenu du programme de législature 2012 – 2016, notamment son objectif 3.1 "Planifier le développement de la ville sur le long terme" figurant dans l'axe 3 "Prosperer et se développer" (p. 16).

Conséquences sur les finances

En application des directives établies par le service des communes, la charge financière est calculée sur une durée d'amortissement de 10 ans et les intérêts au taux de 2.9 % sur la moitié du capital (taux moyen des emprunts de la Ville).

	Taux	Capital	Charge financière
Amortissement	10 %	1'500'000.-	150'000.-
Intérêts	2.9 %	750'000.-	21'750.-
Total			171'750.-

Les investissements concernant les canalisations d'évacuation des eaux sont financés par la taxe d'épuration. Pour le solde, la charge d'intérêt est déjà implicitement budgétée puisque l'investissement figure au chapitre 700 "Infrastructure – Génie civil" du budget 2014.

Aménagements urbains

Le Service d'urbanisme et de l'environnement a été informé des chantiers planifiés dans la zone urbaine. Les mesures d'aménagement prévues consistent à :

- abaisser les bordures des trottoirs au droit des passages pour piétons ;
- réaménager le trottoir traversant au débouché ouest de la rue des Gentianes sur le boulevard de la Liberté ;
- insérer un îlot central sur le passage pour piétons existant sur l'avenue Charles-Naine.

Conséquences sur les ressources humaines

Les Services techniques des Travaux publics assureront la planification et la direction des travaux dans le cadre normal de leurs activités.

Collaboration intercommunale

Vu la nature locale des travaux, aucune collaboration n'est envisagée avec d'autres communes.

Éléments relatifs au développement durable

a) Aspects environnementaux

Les travaux prévus ne présentent pas d'avantages environnementaux.

b) Aspect social

Le réseau routier est un maillon essentiel de la mobilité, tant pour les déplacements individuels que pour les transports publics. Il permet l'approvisionnement de la Ville.

Les travaux d'entretien du patrimoine routier assurent aux entreprises locales une activité récurrente permettant de maintenir des emplois ne nécessitant pas de grandes qualifications ainsi que des places d'apprentissage.

c) Aspect économique

L'entretien régulier des infrastructures contribue à préserver leur valeur patrimoniale.

Ce rapport a été soumis à la Commission des Infrastructures et Énergies lors de sa séance du 11 mars 2014, qui n'a pas pu le préavisier parce que le quorum n'a pas été atteint. A titre informatif, les membres présents l'ont cependant accepté à l'unanimité.

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Madame la présidente, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, à voter l'arrêté suivant :

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président : Pierre-André Monnard
Le chancelier : Thibault Castioni

Annexe : plan des chantiers (un exemplaire couleur pour chaque conseiller général)

LE CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Vu un rapport du Conseil communal
Vu le préavis de la Commission des Infrastructures et Energies

arrête :

Article premier.- Un crédit de CHF 1'500'000.- TTC est accordé au Conseil communal pour le programme 2014 d'entretien des routes et canalisations.

Article 2.- L'investissement sera amorti au taux de 10%.

Article 3.- Le Conseil communal est autorisé à contracter les emprunts nécessaires au financement dudit crédit.

Article 4.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté après les formalités légales.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

La présidente : Le secrétaire :
Sarah Blum Shaip Imeri

